

Vélo-cité

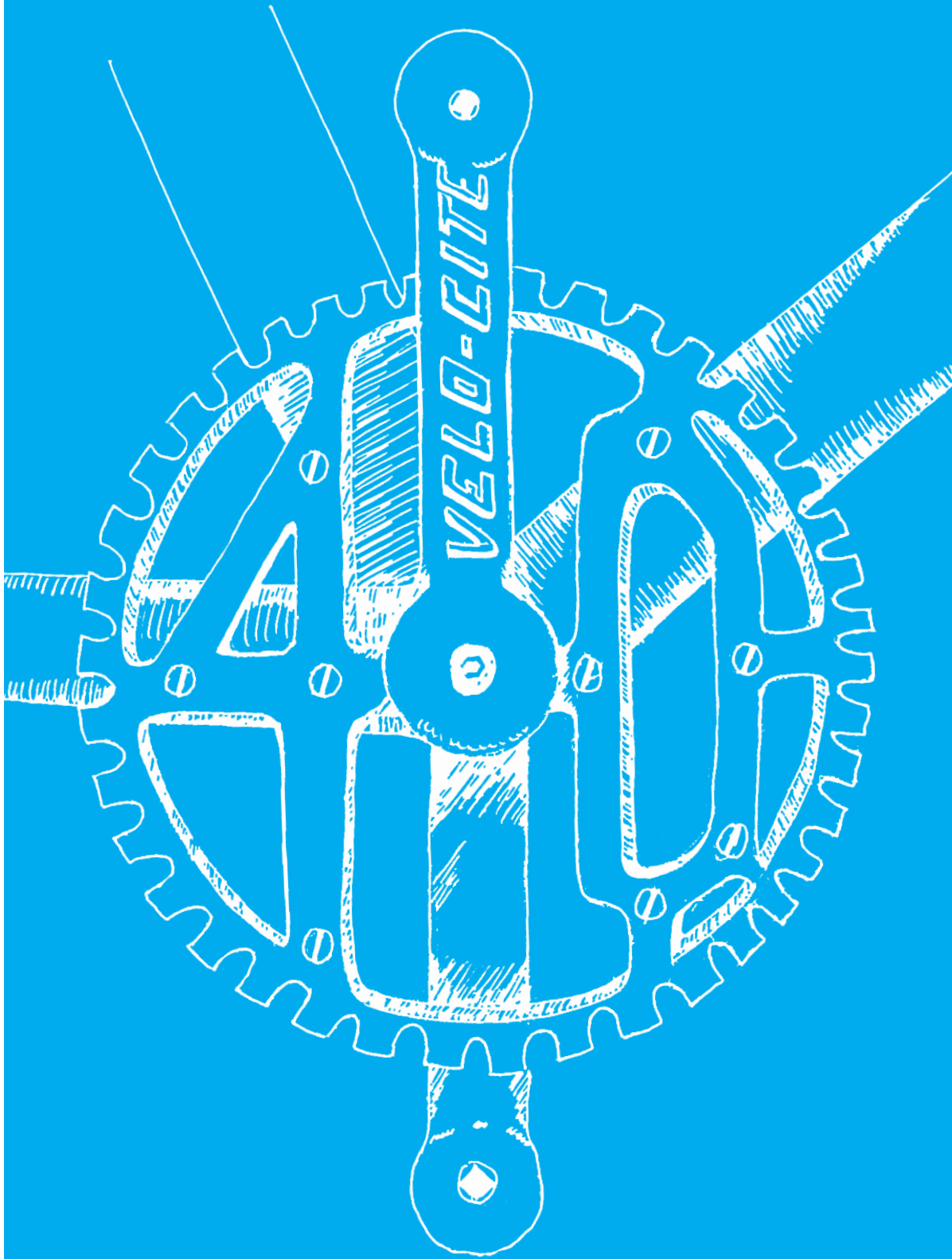
DÉFENSE ET PROMOTION DU CYCLISME URBAIN DANS LA MÉTROPOLE BORDELAISE



JAN/FEV/MARS 2020

150

BULLETIN OFFERT



Vélo-Cité, 40 ans et toutes ses dents !

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS - 20^E CONGRÈS ANNUEL FUB
AMÉNAGEMENTS À CENON ET MÉRIGNAC

Équipe éditoriale

Sacha Viel, Mado de la Quintinie,
Adrien Chaud, Romain Dostes

Crédits photos

Adrien Chaud, Francis Baudry,
Daniel Dandreaux

Maquette et design graphique

Wilfrid De Sa

Les plumes de ce numéro

Rozenn Bauer-Lavolley, Wiame
Benyachou, Yves Bonnenfant, Mireille
Bousquet-Melou, Ismael Canoyra
Ubeda, Danielle Cassagne, Adrien
Chaud, Max Clogenson, Françoise
Evenou, Laura Fall, Didier Fénéron,
Ludovic Fouché, Alain Guérineaud,
Oriane Hommet, Catherine
Joanlaine, Hans Kremers, Guy
Lefebvre, Eric Leroy, Emilie Mallet,
Benjamin Marrion, Christian Padou,
Jean Pebayle, Jean-François Perrin,
Pierre Marc Robert, Amélie Suteau.

Tirage

1500 exemplaires

Tous droits d'auteurs réservés. Toute
reproduction même partielle, par
quelque procédé que ce soit, à des fins
professionnelles, est interdite.
Ne pas jeter sur la voie publique.Vous pouvez nous adresser
vos demandes ou vos articles, à
l'adresse : redaction@velo-cite.org

sommaire

Elles sont fraîches	4
Coup de jumelles	6
Tribune FUB	7
Sur les roues	8
Aménagements	9
Plaidoyer "La Métropole à vélo"	10
Points sur les i	11
Anniversaire 40 ans Vélo-Cité (part. 1)	12

VÉLO-CITÉ A 40 ANS !

Ludovic Fouché



Le 24 janvier 1980, nos illustres prédécesseurs créaient Vélo-Cité. Animés par la nécessité d'améliorer — ou plutôt de penser — les aménagements cyclables à Bordeaux, des cyclistes se sont donc regroupés pour faire entendre leur voix. Les premiers échanges avec les collectivités étaient, disons-le, fortement revendicatifs : traçage de bandes cyclables provisoires, construction de mini-rampes en béton dans des zones de chantier, collage de papillons ou dépôt de mousse à raser sur les voitures en stationnement illicite... N'a-t-il pas fallu s'enchaîner aux glissières de sécurité de la côte des Quatre Pavillons à Cenon pour obtenir l'actuelle piste cyclable ? L'on doit à Vélo-Cité l'importation à Bordeaux de nombreuses avancées qui façonnent toujours aujourd'hui notre vie en ville : design des arceaux vélos actuels,

couloirs de bus accessibles aux vélos, feux modaux, double-sens cyclables, vélobus pour enfants, itinéraires malins, cédez-le-passage aux feux rouges, vélorue et des services innovants comme la vélo-école pour adultes. De même, les ponts ont toujours été au centre des combats de l'association : du pont d'Aquitaine au pont François Mitterrand en passant, bien entendu, par le Pont de pierre, dont Vélo-Cité a été la première à en demander la fermeture aux voitures. Aujourd'hui, l'association peut être fière de mettre à son bilan les flots toujours plus importants de cyclistes se déplaçant en ville au quotidien. Elle le doit à la mobilisation constante de ses adhérent.e.s, bénévoles, salarié.e.s et administrateur.trice.s qui se sont succédé tout au long de ces années. À cette occasion, j'adresse un salut particulier à toutes et tous les président.e.s qui m'ont précédé. Pour la prochaine décennie, Vélo-Cité a déjà commencé à fixer le cap avec, comme vous le savez, le

plaidoyer « la Métropole à vélo » (cf. bulletin 149) : 300 km de pistes cyclables à haut niveau de service dont celle à imaginer sur les boulevards, 6 500 places de stationnement sécurisées en vélo-station dans les gares et autant en parc relais, 28 centres-villes sans voiture, création d'un service public de pédibus-vélobus et prêt de vélos enfants. Ce plaidoyer, présenté aux candidat.e.s à l'élection municipale de cette année et dont on a pu entendre à cette occasion qu'il reflétait « la très grande maturité de l'association », propose un changement de paradigme pour l'aménagement de la ville : placer les mobilités actives au centre du projet urbain. Tout au long de cette année, l'association fêtera avec vous ses quatre décennies d'engagement, au fil de nos différents événements. Premier cadeau que nous vous faisons : ce tout nouveau bulletin — le 150^e ! — avec une maquette graphique entièrement revisitée par notre nouvelle équipe de rédaction. **Joyeux anniversaire Vélo-Cité !**

Mais que fait Vélo-Cité ?

Laura Fall

Novembre

02/11 Visite du local PUMA
« l'en vert de Bordeaux »
découverte grand public des lieux05/11 Présentation du plaidoyer
aux candidats EELV06/11 Formation théorique
« sécurité à vélo » à Thalès06/11 Groupe de travail équipe
de campagne du plaidoyer
« la Métropole à vélo »DU 06 AU 08/11 Action de
sensibilisation sur le Pont de
Pierre au « baromètre des villes
cyclables »

07/11 Réunion du CA

08/11 Présentation du plaidoyer
à Nicolas Florian, maire de
Bordeaux08/11 Formation des jeunes
en service civique ayant
pour mission d'être « les
ambassadeurs du vélo »13/11 Participation à la réunion
publique sur la réflexion autour
du futur aménagement des
boulevards13/11 Participation à la réunion
« schéma régional des véloroutes
et des voies vertes »14/11 Atelier de réparation
participatif de vélo à Cdiscount14/11 Permanence « conseil
vélo » à la Caisse des dépôts19/11 Formation « rouler à vélo
en ville » avec des salariés de la
CARSAT19/11 Groupe de travail, équipe
de campagne plaidoyer20/11 Stand de sensibilisation
auprès des agents de Bordeaux
Métropole21/11 Accueil journée bénévoles/
salariés de Helloasso21/11 Formation « rouler à vélo
en ville » avec des salariés de la
CARSAT

21/11 Réunion du Bureau

21/11 Forum Intercycle au Teich

26/11 Formation théorique
« sécurité à vélo » à Thalès28/11 Action de sensibilisation :
« Cyclistes, brillez ! »28/11 Atelier de marquage
« Bicycode » à Cdiscount28/11 Formation « organiser un
événement à vélo » à la Maison
de la Nature et Environnement

29/11 Réunion de préparation du

congrès FUB

29/11 Présentation du
diagnostic cyclable et du
plaidoyer à Andréa Kiss, maire
du Haillan30/11 Cyclopatrouille
participative à Floirac

Décembre

03/12 Formation « rouler à vélo
en ville » avec des salariés de la
DGFIP

05/12 Réunion du Bureau

06/12 Accueil d'un collégien
stagiaire en observation06/12 Réunion du groupe local
de Cenon06/12 Présentation du plaidoyer
à Alain Anziani, maire de
Mérignac11/12 Groupe de travail, équipe
de campagne du plaidoyer « la
Métropole à Vélo »12/12 Atelier de réparation
participatif de vélo à Cdiscount12/12 Permanence conseil vélo
à la Caisse des dépôts18/12 Rendez-vous avec les
services de la mairie de Cenon19/12 Repas de fin d'année
au PUMA : équipe salariée et
bénévoles19/12 Présentation du
« diagnostic cyclable » à Floirac20/12 Réunion de préparation du
congrès FUB21/12 Visite du PUMA
(Pôle Urbain des Mobilités
Alternatives) par le groupe
« l'en vert de Bordeaux »

Janvier

09/01 Permanence conseil vélo
à la Caisse des dépôts

09/01 Réunion du CA

10/01 Signature du plaidoyer par
le groupe EELV14/01 Accueil de deux nouvelles
volontaires en service civique15/01 Groupe de travail, équipe
de campagne du plaidoyer22/01 Rendez-vous avec le
maire de Cenon, M. Egron

24/01 Vélo-Cité fête ses 40 ans !

Au revoir !

MIREILLE ET DANIEL, 20 ANS DE DÉVOTION ÉDITORIALE

Coup de projecteur sur ces artisans de l'ombre. Pendant plus de vingt ans aux petits soins de votre bulletin préféré, les deux comparses ont œuvré d'arrache pied pour donner vie aux articles, photos et illustrations qui composent le bulletin Vélo-Cité. Nous tenons ici à les remercier.

• **Ludovic Fouché** : « Après plus de vingt ans de bons et loyaux services, Mireille et Daniel — à qui l'on doit notre logo — ont en effet décidé de tourner la quatrième de couverture. L'ensemble du conseil d'administration de Vélo-Cité se joint à moi pour vous remercier chaleureusement de cet engagement fidèle et durable. »

• **Hélène et Guillaume** : « Vous avez œuvré sans relâche : avec les joies et les peines que votre implication bénévole a pu rencontrer au fil des années, de la périodicité du journal et des équipes renouvelées. Cette traversée du temps, c'est un témoignage immense de votre engagement bénévole au service de la cause cycliste. Puissiez-vous à présent prendre un repos bien mérité : c'est tout le mal que nous vous souhaitons ! Merci encore. »

• **Alain Guérineaud** : « Miniel et Dareil * sont deux mystérieux personnages qui ont œuvré pendant de longues années dans la clandestinité la plus totale pour mener à bien un projet fou : publier cinq fois par an un journal qui traite uniquement de vélo ! Le pire c'est qu'ils y sont arrivés. Nous avons pourtant été nombreux à ne pas les aider en leur fournissant des "papiers" d'une qualité

si déplorable qu'ils devaient tout reprendre pour les rendre intelligibles. Rien n'y a fait, ils y sont aussi parvenus et la feuille de chou est devenue un journal lu aux quatre coins de la planète, chapeau ! Merci Mimi. Merci Dan. Vélo-Cité vous doit beaucoup. »

• **Jean Peybale** : « Une sobriété dans la parole, une grande exigence et beaucoup de rigueur (rigueur toute scientifique) pour tout ce qui est écrit. On dit que le temps est seul juge de toute chose ! Presque un quart de siècle au service de la communication de Vélo-Cité, c'est effectivement un engagement qui mérite d'être relevé. Chapeau et merci. »

• **Didier Fénéron** : « Professionnalisme, disponibilité et patience devant les nombreuses relances et le timing à respecter pour chaque édition... Merci à vous deux ! »

• **Mado, Adrien, Sacha, Wilfrid, Romain** : « La nouvelle équipe du bulletin vous salue chaleureusement. Nous espérons être à votre hauteur ! »

• **Max Clogenson** : « Un grand professionnalisme, de la rigueur et un plaisir de travailler avec eux à l'élaboration d'un beau journal. »

* Les noms des protagonistes ont été modifiés pour d'évidentes raisons de sécurité.



BIENVENUE

© Adrien Chaud

UN NOUVEAU BINÔME CHEZ VÉLO-CITÉ

Pour la seconde année consécutive, Vélo-Cité, en partenariat avec Unis-Cité, accueille deux volontaires en service civique durant 6 mois. Leur mission au sein de l'association sera d'être un soutien aux différents programmes : « Au boulot à vélo ! », la Maison itinérante du vélo, etc. Elles seront également force de proposition et de développement des deux événements phares de 2020, à savoir la Fête du Vélo et les 40 ans de Vélo-Cité. Nous souhaitons donc la bienvenue à Éloïse et Aurélie.

Benjamin Marrison



AMÉNAGEMENT

OÙ SUIS-JE ?!

Plusieurs personnes nous ont demandé où pouvait donc bien se trouver le bel aménagement cyclable qui figurait sur la photo de couverture de la précédente édition. Non, il ne s'agit pas d'un photomontage. Il s'agit simplement d'une idée devenue réalité. Près de trois ans après notre publication, la Métropole, qui avait « oublié » les pistes cyclables dans le réaménagement de la rue Lucien Faure, a rectifié le tir et aménagé cette belle piste cyclable centrale, dans la partie ouest. Elle est bien sécurisée, bien éclairée (suite à nos remarques), libre en permanence de tout stationnement sauvage ou camions de livraison, dispose de feux spécifiques, le tout dans un cadre bien végétalisé. Le parcours de la place Latule au pont Chaban Delmas devient très rapide.

Ludovic Fouché



RENDEZ-VOUS

CONCERTATION DES BOULEVARDS

Régulièrement, la Métropole propose des ateliers, des réunions et des activités dans le cadre de la concertation des boulevards. Le projet vise à redynamiser, sur près de 13 km et quatre communes de la rive gauche, les quartiers traversés par les boulevards ainsi que leurs barrières. N'hésitez pas à y participer pour y faire entendre la voix des cyclistes. Rendez-vous sur :

<https://participation.bordeaux-metropole.fr/les-boulevards-exprimez-vous>

Amélie Suteau



CONFÉRENCE & DÉBAT

24^E FÊTE DU VÉLO

Cette année, la 24^e édition de la Fête du vélo métropolitaine aura lieu le 7 juin. Ce sera à nouveau un bon prétexte pour célébrer les 40 ans de Vélo-Cité, avec l'organisation pour la première fois d'une grande vélo-parade. Déambulation urbaine de cyclistes, la vélo-parade se veut un carnaval à vélo 2.0. Nous vous en reparlerons plus en détail dans le prochain numéro. Inscrivez dès à présent vos équipes pour la vélo-parade sur :

www.velo-cite.org

Oriane Hommet



ANNIVERSAIRE

VÉLO-CITÉ CÉLÈBRE SES 40 ANS

En 2020, Vélo-Cité célèbre son anniversaire au travers de festivités organisées tout au long de l'année. L'association a souhaité en effet marquer ses 40 années d'existence et d'avancées, au travers d'événements qui réuniront celles et ceux qui ont entretenu et entretiennent toujours aujourd'hui la flamme qui anime l'association, mais aussi celles et ceux qui ne nous connaissent pas encore. Dans cette perspective, un groupe composé de bénévoles se réunit et travaille activement à la réalisation de :

- deux expositions photos organisées à la Maison écocitoyenne en mai et juin ;
- des vidéos-interviews de personnes ayant fait et faisant l'histoire de Vélo-Cité ;
- une action "happening" (dont le secret restera gardé...);
- la Fête du Vélo (en soutien principalement le Jour J - le 07 juin 2020).

Émilie Mallet

Événements

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VÉLO-CITÉ

UN RENDEZ-VOUS IMMANQUABLE

Oyez, oyez, braves gens, damoiselles et damoiseaux, troubadours, faites rugir les trompettes, les tambours !

L'assemblée générale de Vélo-Cité se tiendra le jeudi 27 février à la Maison écocitoyenne, quai Richelieu à Bordeaux (émargement à 17 h 30, début à 18 h). Ne manquez pas ce rendez-vous annuel ! C'est le moment de prendre des nouvelles fraîches et de discuter des actions à mener en 2020. Tout adhérent à jour de sa cotisation peut être candidat au conseil d'administration. Comme chaque année, plusieurs postes seront à pourvoir. Ordre du jour : rapport d'activité, rapport financier, présentation du rapport d'orientation 2020, renouvellement partiel du CA, questions diverses. Le présent avis tient lieu de convocation. Si vous ne pouvez être présent(e), faites-vous représenter en remplissant le « bon pour pouvoir » que vous

trouverez à la fin du rapport d'activité 2019 Vélo-Cité, (voir feuillet séparé).

Alain Guérineaud

Je note

Quoi : Assemblée générale Vélo-Cité

Où : Maison écocitoyenne de Bordeaux

Quand : Jeudi 27 février à 17 h 30



© Ryan Wallace

CONFÉRENCE & DÉBAT

QUELS AMÉNAGEMENTS CYCLABLES POUR DEMAIN ?

Et si la Métropole bordelaise devenait un modèle de mobilité durable ?

Dans le cadre des Assises Européennes de la Transition Énergétique, Vélo-Cité organise une conférence-débat autour des aménagements cyclables innovants et efficaces à installer au sein de la Métropole. Intervenants :

- Ludovic Fouché, président de Vélo-Cité. Sujet : « le plaidoyer la Métropole à vélo » ;
- Antonio Gonzalez Alvarez, urbaniste à l'Urba ;
- Wiame Benyachou, directrice de l'atelier Remuneration. Sujet : « Quels aménagements pour une cyclo-logistique sur la Métropole ? » (cf. article p.8).

Ismael Canoyra Ubeda

Je note

Quoi : Conférence-débat

Où : Maison écocitoyenne de Bordeaux

Quand : Mardi 11 février de 18 h à 20 h



SAM. 4 AVRIL

DES VÉLOS À GOGO À LA BOURSE AUX VÉLOS

Amis acheteurs : nous vous donnons rendez-vous le samedi 4 avril place de Munich, quai Louis XVIII entre 11 h et 13 h pour récupérer vos tickets gratuits (numérotés pour ordre de passage) et entre 14 h et 16 h pour accéder aux vélos mis en vente.

Amis vendeurs : présentez-vous entre 11 h et 13 h pour le dépôt des vélos ; les remboursements ou reprises des vélos s'effectueront de 16 h à 16 h 30. Nous vous attendons nombreux.

Catherine Joanlanne

Je note

Quoi : Bourse aux vélos Vélo-Cité

Où : Quai Louis XVIII - place de Munich

Quand : Samedi 4 avril

À ne pas manquer

ATELIERS PARTICIPATIFS MAISON ITINÉRANTE DU VÉLO ET DE LA MOBILITÉ RIVE DROITE



L'originalité de la MIDV tient à son caractère itinérant. En se déplaçant sur les quatre villes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont, dans des lieux mis à disposition par les communes, elle touche un large public en se rendant au plus proche des habitants. Pour assurer ses déplacements, Vélo-Cité dispose de deux vélos cargo et de trois modules d'animation : remorque atelier, remorque vélo-école et stand d'accueil/ressources. Venez à notre rencontre de 14 h à 18 h.

Floirac

Jan. 29, 31

Fév. 1^{er}, 26, 28, 29

Mar. 25, 27, 28

Salle M.270

Bassens

Fév. 19, 21, 22

Mar. 18, 20, 21

Quartier Prévert - Salle Laffue

Lormont

Fév. 12, 14, 15

Mar. 11, 13, 14

Pôle Brassens Camus

Cenon

Fév. 5, 7, 8

Mar. 4, 6, 7

Espace culturel Simone Signoret



UN, DEUX, TROIS... BRILLENZ !

Texte : Oriane Hommet et Jean Pébayle - Photos : Adrien Chaud

Et effectivement, la lumière fut... Toute la soirée du jeudi 28 novembre 2019 pour cette opération « Cyclistes, brillez ! », 19^e du nom, organisée par Vélo-Cité, au départ de la Maison écocitoyenne de Bordeaux.



L'éclairage du vélo, ce n'est pas une option, c'est une obligation légale

Soucieuse de développer une culture de sécurité pour les déplacements à vélo, Vélo-Cité (en partenariat avec Bordeaux Métropole, Prévention Maif et Récup'R) a distribué de 17 h à 20 h plusieurs centaines de gilets et de brassards réfléchissants, le tout accompagné bien sûr d'un zeste de pédagogie sur la nécessité de l'éclairage. À ce sujet, comment choisir un bon éclairage ? Pour vous aider à vous équiper correctement, la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) a mené quelques tests. Découvrez-les sur : <https://www.fub.fr/>

*Bicycode : Système d'identification et de marquage des vélos par gravure de numéros uniques et standardisés au niveau national. Il permet la restitution des vélos à leur propriétaire en cas de vol.

[moi-velo/ma-securite/equipement/eclairage/choisir-son-eclairage](#)

Grâce à la présence de la Maison itinérante du vélo (MIDV) pilotée par Vélo-Cité, un atelier de réparation et d'installation de lumières était présent, à la grande satisfaction du public.

À vélo, voir et être vu, c'est vital

Une palette élargie de services

Comme annoncé, Vélo-Cité a proposé aux cyclistes de faire graver leur vélo grâce au Bicycode*. Une quinzaine de vélos furent ainsi gravés pendant cette soirée ; cette opération a donc connu également un grand succès. Encore merci à tous les bénévoles qui ont répondu présents et à toute l'équipe salariée, toujours très mobilisée pour ce type d'action. [w](#)

20^e CONGRÈS ANNUEL FUB : VÉLO-CITÉ ET LES ASSOCIATIONS FUB BORDELAISES CHOISIES

Clémence Pascal, chargée de projets FUB

Chaque année, la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette organise son congrès en étroite collaboration avec une association ou un collectif d'associations membre de son réseau. Pour 2020, Vélo-Cité et les associations de la Métropole bordelaise accueillent le 20^e congrès de la FUB les 6 et 7 février prochains au Palais de la Bourse.

2020 s'est très tôt annoncée comme une année spéciale pour la FUB et le lobby du vélo avec toute une kyrielle d'annonces et d'événements : promulgation de la loi « d'orientation des mobilités », élections municipales, résultats de la seconde édition du « Baromètre Parlons vélo des villes cyclables », 40 ans de la FUB (et de Vélo-Cité). Comment coordonner tous ces événements et mettre le vélo sur le devant de la scène ? Les cerveaux du conseil d'administration de la FUB se sont mis en ébullition et ont rapidement pris leur décision : en 2020, le congrès de la FUB ce ne sera pas un mais deux temps forts !

- Pour que les associations FUB soient force de proposition et que le vélo soit au cœur des débats pour les élections municipales de mars 2020, nous dévoilerons le palmarès des villes les plus cyclables le 6 février à Bordeaux. Dans la foulée, le 7 février, nous sèmerons des idées inspirantes à toutes les têtes pensantes présentes grâce à notre journée d'études « système vélo : du global au local » et ses intervenant.e.s. Expertise d'usagers, politiques publiques locales et régionales, stationnement vélo et lutte contre le vol, mise en place du savoir rouler à l'école, entreprises et vélo et enfin, le recyclage des vélos, autant de

thèmes que de pistes à creuser pour créer localement le système vélo de nos rêves.

- Pour que nos associations soient prêtes à accueillir les nouvelles équipes municipales et les amener à tenir une politique vélo ambitieuse pendant 7 ans, la FUB organise son assemblée générale et des temps de formation à Reims du 7 au 10 mai.

Pourquoi Bordeaux ?

Très tôt, Alain Juppé, alors Maire de Bordeaux, a soutenu l'accueil du congrès de la FUB. La ville et la Métropole de Bordeaux s'illustrent depuis plusieurs années par une politique transport engagée qui porte ses fruits. La part modale des déplacements effectués à vélo est en constante augmentation avec notamment une hausse de 12 % en 2017 par rapport à 2016. De nombreux aménagements sont réalisés chaque année pour faciliter le confort des cyclistes ; des investissements sont faits pour augmenter la qualité des services rendus et ainsi constituer un véritable système vélo. L'accueil du congrès de la FUB, c'est l'occasion de mettre en lumière le travail initié par la Métropole et peut-être inspirer d'autres collectivités. [w](#)



Le palmarès des villes les plus cyclables sera dévoilé le 6 février à Bordeaux



DES FORMATIONS POUR TOUS

Oriane Hommet

Du 11 au 15 mai prochain, Vélo-Cité propose une nouvelle formation : "initiateur mobilité à vélo".

L'objectif de cette formation est de permettre à l'initiateur de conduire des séances de vélo-école, de transmettre les connaissances nécessaires pour se déplacer à vélo, en autonomie et dans la circulation. L'initiateur mobilité à vélo est amené à former différents publics (jeunes, adolescents ou adultes) à la mobilité à vélo en milieu urbain et périurbain, et à animer des activités de découverte, d'initiation et

d'éducation à la pratique du vélo en ville. Elle est destinée aux bénévoles et salariés d'associations d'usagers du vélo, aux responsables sécurité routière, aux enseignants, aux animateurs et professionnels du secteur social, aux forces de l'ordre et responsables d'auto-écoles. [»](#)

Renseignements et inscriptions
veloecole@velo-cite.org



VÉLO...GISTIQUE

Par Wiame Benyachou,
Présidente de l'Atelier Rénuménage

La cyclo-logistique illustrée par l'expérimentation barrière du Médoc.

Le vélo est le moyen idéal pour désengorger les centres-villes et diminuer la pollution atmosphérique, sonore... Conscient de cet enjeu, l'atelier Remuménage* a souhaité proposer à tous les Bordelais (habitants, commerçants, entreprises) des solutions de mobilité durables. Le vélo s'est donc imposé comme une évidence. Depuis 2017, nous effectuons des déménagements, des collectes, ainsi que des livraisons de proximité à vélo, sur toute la Métropole. Oui, c'est possible, car nous sommes équipés de cargos pouvant porter jusqu'à 300 kg. La preuve par les chiffres : 180 déménagements ont été effectués en 2018 et plus de 40 000

livraisons réalisées ; soit plus de 47 790 km parcourus, permettant d'éviter l'émission de 18 910 kg de CO² 20 000 encombrants collectés, 20 tonnes de cartons revalorisés et plus de 200 collectes d'inventus alimentaires. Nous sillonnons les routes bordelaises depuis plusieurs années et notre expérience s'améliore progressivement. Certes, le fait que Bordeaux soit peu vallonné n'y est pas étranger, mais ce n'est pas tout : de nouvelles pistes cyclables ont vu le jour, des chaussées ont été rénovées et sécurisées et des vélo-rues ont été créées. L'aménagement du territoire évolue pour faciliter les conditions de circulation de tous les cyclistes, qu'ils soient des professionnels de la logistique, des vélotaxeurs, ou bien encore des cyclistes occasionnels. Il nous apparaît d'ailleurs nécessaire que cette thématique fasse davantage l'objet de concertation et de co-construction pour répondre au mieux aux besoins des cyclistes. Plusieurs sujets sont encore à nos yeux perfectibles et nous avançons ici quelques propositions :

- la création de plus d'arceaux, car il est très difficile de se garer ;
- la création de boxes sécurisés et mutualisés ;



© Nicolas Fontas

- l'amélioration du partage de l'espace entre les cyclistes, les piétons et les automobilistes, pour la sécurité de tous ;
 - la création de pistes cyclables sur les axes structurants de la métropole, notamment sur la route de Toulouse ;
 - et évidemment, la conduite responsable et vigilante de la part de tous les acteurs.
- Nous vivons un moment charnière où le vélo devient un mode locomotion privilégié : le vélo change de braquet et c'est tant mieux. [»](#)

Renseignements et inscriptions
www.atelier-remumenage.org

* Association proposant des services de déménagement solidaire et écologique pour les particuliers et professionnels.

Quelques chiffres

300 KG DE CHARGE MAXIMALE

180 DÉMÉNAGEMENTS

40 000 LIVRAISONS EFFECTUÉES

47 790 KM PARCOURUS

18 910 KG DE CO² ÉVITÉES



© Nicolas Fontas

Cenon

Par Héléne Durand

LA MAIRIE INTERPELLÉE

À Cenon, pour monter le coteau depuis Bordeaux ou depuis le Bas Cenon vers le Haut Cenon, il n'y a pas 36 solutions : la côte des Quatre-pavillons, la rue du Maréchal Foch, la côte de l'empereur sont les trois principaux axes. Un seul est aménagé pour les cyclistes : la côte des Quatre-pavillons. Pour les deux autres, c'est à nos risques et périls : aucun aménagement cyclable, des voitures toujours plus nombreuses et qui roulent trop vite, un éclairage insuffisant, des aménagements de voirie expérimentaux qui font la part belle au stationnement des voitures et oublient les vélos. Suite à la

chute accidentelle d'un de nos adhérents, le groupe local a mis un nouveau coup de pression afin que des aménagements voient rapidement le jour. La mairie avait déjà été interpellée par le groupe local en juin 2018, à l'occasion de la Fête métropolitaine du vélo au Parc Palmer. Elle l'a donc été une nouvelle fois en novembre dernier. Des premières réponses ont été avancées par la mairie dès le mois de décembre. La volonté de répondre aux attentes des cyclistes est là. Reste néanmoins à concrétiser, à court terme, des aménagements adaptés. Le groupe local y sera très attentif. [»](#)

Mérignac

Par Max Clogenson

MOINS DE KILOMÈTRES CYCLABLES ?

Quel dommage que la voie de covoiturage et de bus sur l'avenue Marcel Dassault vers Thalès ne soit plus autorisée aux cyclotaxifères ! Pour certains d'entre eux, c'était une solution plus sécurisante que l'utilisation de l'unique voie verte située à l'opposé de l'avenue, obligeant à traverser des ronds-points dangereux.

Quel dommage aussi la suppression des bandes cyclables de l'ensemble de la rue Camille Goillot au profit de places de stationnement voitures pour les riverains. C'est pourtant une voie très utilisée par les

cyclistes venant du quartier de Capeyron pour rejoindre l'échangeur de Pichey. La pression des habitants l'a emporté auprès de nos élus et cette mauvaise surprise a fait réagir un bon nombre d'internautes sur la page Facebook de Vélo-Cité. Mais la réponse qu'une zone 30 peut se passer d'aménagements cyclables ne nous convient pas.

Il conviendra toutefois de se consoler avec la création de bandes cyclables de l'axe Verdun/Mérignac/Arès vers Mondésir. Ce projet n'est pas encore achevé mais ce genre d'initiative nous réjouit. [»](#)

LA LIGNE VERTE

Par Alain Guérineaud



Tel est le nom de ce nouvel itinéraire destiné aux modes doux qui relie la place Ravezies à l'avenue de Tivoli aujourd'hui et, dans un futur que nous espérons proche, à l'avenue d'Eysines. C'est sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée qui menait autrefois à la gare de Ravezies que cet itinéraire a été réalisé. Les aménageurs ont choisi de conserver les arceaux et de laisser la nature s'épanouir. Vous pourrez ainsi y découvrir de nouveaux paysages. Attention toutefois, l'essentiel du parcours n'est pas bitumé mais en calcaire stabilisé, donc pas conseillé pour les pneus de vélos de « compétition ». Il vous faudra aussi, la première fois, en découvrir les accès. Place Ravezies, l'un d'eux se situe ainsi au fond d'un parking automobile plus ou moins sauvage qui ne simplifie pas l'approche. Le choix des chicane en bois qui limitent, voire interdisent le passage aux vélos porteurs, triporteurs ou aux remorques, démontre une fois de plus que les aménageurs n'ont pas encore la fibre cycliste. [»](#)

Plaidoyer

UNE AUTOROUTE À VÉLO SUR L'AXE MARNE – SOLEIL / KENNEDY ?

Après une soirée d'échanges très intéressants entre Vélo-Cité et Léon à Vélo sur le plaidoyer « la Métropole à vélo » pour les élections municipales, la commission aménagements de Léon à Vélo, composée d'adhérents des deux associations, a décidé de regarder plus particulièrement le point concernant les vélo-lianes. La première question que le groupe s'est posé a été : peut-on intégrer dans le projet Marne - Soleil / Kennedy une autoroute à vélo ? Cette question demande avant tout de se baser sur le projet existant métropolitain autour du futur tramway qui ira en 2022 à l'aéroport. Pour cette année, nous espérons l'aménagement cyclable sur le pont du Chut au dessus de la rocade vers la zone industrielle. [»](#)

© Alejandro Lopez



LE PLAIDOYER EN CHIFFRES

À l'approche des élections municipales des 15 et 22 mars prochains, Vélo-Cité propose un plan ambitieux qui a pour objectif de faire de la Métropole un modèle en termes de mobilité et de cadre de vie. Nous faisons le point sur l'avancée du projet.



La Métropole à vélo

Rappel

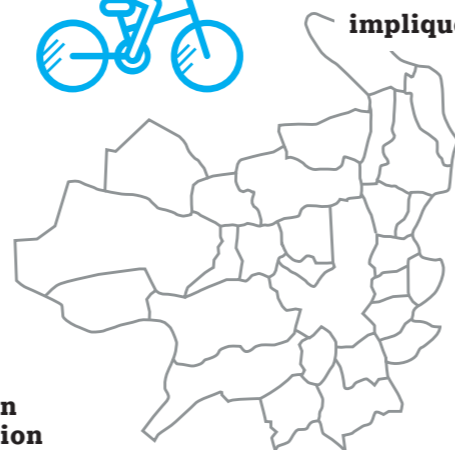


5 PROPOSITIONS

1. Un réseau cyclable à haut niveau de service
2. Un parc circulaire sur les boulevards
3. Une métropole intermodale
4. Des villes & centres-villes 3A : actifs, apaisés, attractifs
5. Faire émerger une génération vélo

28

COMMUNES impliquées



Progression de la campagne



(10 mois, c'est également la période de gestation du bébé loutre)



15 RÉUNIONS de préparation & d'organisation

23 PERSONNES dans l'équipe de campagne Vélo-Cité

500 HEURES bénévoles travaillées



Soutiens de campagne



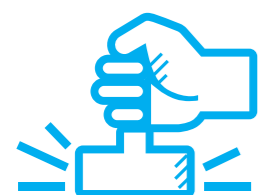
1650 SIGNATAIRES

Librairie la Machine à lire, Les Coursiers Bordelais, Unis Cité, La Maison de la nature et de l'environnement, Eco'Logik Sciences Po Bordeaux, Librairie le Passeur...



18 CANDIDAT.E.S rencontré.e.s

6 ENGAGEMENTS signés



... ET DE NOMBREUX COMMENTAIRES ENCOURAGEANTS !

- « Le vélo fait partie de la solution, il faut accélérer son adoption, le public est prêt ! »
- « [...] Je me souviens encore des combats qui ont eu lieu aux Pays-Bas dans les années 1970 pour imposer le vélo à la place du tout-voiture. Comme tout le monde le sait, ça a été un succès. Pourquoi pas ici ? »
- « Je signe parce que le vélo est la plus belle invention pour circuler en ville : sain pour l'homme et son environnement. »
- « Pour une métropole disposant de moyens à la hauteur de ses ambitions en matière de déplacement à vélo. »

Illustration : katemangostar / Freepik - Iconographie : thenounproject.com

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS, EN ATTENDANT LA SUITE...

Par Adrien Chaud

Définitivement promulguée le 26 décembre 2019, il aura fallu attendre plus de deux ans pour donner naissance à la loi d'orientation des mobilités (pourtant passée en procédure accélérée). Tour d'horizon des changements induits par ce cadeau de Noël tant attendu.



LE VÉLO AU CENTRE DES ATTENTIONS...

C'est désormais inscrit dans l'article premier du code des transports : tout un chacun a droit aux mobilités actives, notamment pour résoudre les objectifs de lutte contre la sédentarité. Ce changement n'aura pour l'heure aucune répercussion sur le quotidien des cyclistes, mais sera fort utile pour d'éventuelles jurisprudences à venir ! Cela passe notamment par l'instauration, ou plutôt le remplacement, de l'Indemnité Kilométrique Vélo (IKV) qui devient un « forfait mobilités durables », de 400 euros net de charges (200 euros pour les fonctionnaires) pour tous les cyclistes et personnes en covoiturage — à condition que les entreprises la verse. On ne peut que regretter le caractère facultatif de ce forfait, là où les entreprises doivent toujours participer aux frais de transport en commun.

Par ailleurs, les publicités pour automobiles devront inciter à l'utilisation des mobilités douces ; des stationnements cyclables pourront être installés, aux frais des concernés dans les copropriétés, par un vote à la majorité simple (et non à l'unanimité) ; dès 2021, tous les vélos vendus dans le commerce (neufs ou d'occasion) devront être marqués dans un fichier national unique (à l'instar de l'actuel Bicycode, proposé par Vélo-Cité et la FUB). Pour développer la pratique cycliste et résorber les discontinuités cyclables, 350 millions d'euros sont mis sur la table pour financer des appels à projets visant à construire des passerelles ou tunnels là où les aménagements routiers publics (rocades, voies rapides...) empêchent la continuité cyclable. Soit 50 millions d'euros par an : on peut s'en réjouir, mais cela reste insuffisant pour combler des années de laisser-aller et de construction de voies urbaines sans prise en compte des modes doux. Déception aussi sur la généralisation de l'apprentissage du savoir rouler à l'école primaire qui n'est pas explicitement rendu obligatoire, et ne fait pas a priori l'objet d'un financement.

... EN VILLE, COMME EN CAMPAGNE

Bien qu'elle soit d'« orientation », la loi comporte quelques nouveaux articles techniques concernant le vélo. Dès l'année prochaine, les poids lourds devront posséder des stickers signalant leurs angles morts. D'ici fin 2026, une zone tampon de cinq mètres devra être

instaurée près des passages piétons, où le stationnement automobile devra être supprimé, au profit des cyclistes... ce qui va beaucoup faciliter le stationnement vélo de proximité, devant chez soi !

La loi LOM souhaite également améliorer l'intermodalité, en imposant des quotas de stationnement vélo dans les gares (d'ici 2024), ainsi que dans les trains et les cars de transport interurbain neufs à compter de 2021.

Enfin, outre les chemins de halage qui devront progressivement être ouverts aux cyclistes, et l'interdiction désormais écrite de couper des itinéraires cyclables, la loi sur l'air s'étend aux routes hors agglomération ! Lors de la rénovation de routes interurbaines, des aménagements ou itinéraires cyclistes devront être réalisés, sauf impossibilité technique ou financière. Faut-il espérer désormais que cela soit suivi d'actes concrets.

Dans la lignée de la loi LOM votée, et après des mois de débats et tergiversations, il faut aussi noter la publication du décret légiférant l'utilisation des trottinettes électriques, nommées « engins de déplacement personnel motorisés ». Celles-ci suivent désormais plus ou moins les mêmes règles que les vélos à assistance électrique, sauf concernant leur circulation : contrairement aux cycles, les trottinettes devront obligatoirement circuler sur les bandes et pistes cyclables (même facultatives) si elles existent, sur les routes limitées à 50 km/h sinon. Elles sont interdites hors agglomération, sauf sur les voies vertes. Une raison de plus de faire de vrais aménagements cyclables ?

ET APRÈS ?

La loi a bien été promulguée, mais beaucoup reste encore à écrire. En effet, de nombreux arrêtés doivent être pris dans les prochaines semaines pour expliciter les modalités d'application d'articles, les quotas de vélos dans les trains... Surtout, nombre d'annonces du Plan Vélo de septembre 2018 n'ont pas encore été décrétées : généralisation des sas vélo, double-sens cyclables sur les routes à 50 km/h, autorisation des clignotants ou de rouler à deux de front. Toutes ces dispositions étaient prévues pour le « 1^{er} semestre 2019 », et depuis, plus rien.

Cette loi, même si elle permet quelques avancées, reste en-deçà des attentes. Nul doute que la FUB restera sur le qui-vive concernant les orientations du Plan Vélo durant les prochaines années.

40 ans de route engagée ^{1/2}



Pour cet anniversaire, des personnalités marquantes de l'association, dont de nombreux présidents, vous livrent leurs petites histoires qui ont fait la Grande. Aventure, passion, émotion, rires, frissons : nous vous invitons à une plongée en roue très libre au coeur de Vélo-Cité en deux parties.

WOMEN POWER

Rozenn Bauer-Lavolley
Militante active et membre du conseil d'administration

« Je me souviens avoir d'abord été militante à Aquitaine Alternative, dans sa section vélo. C'est grâce à Hélène Desplats (alors présidente de Vélo-Cité) que les liens se sont renforcés : nous nous sommes rencontrées en 1991 à l'occasion d'un rassemblement d'associations cyclistes venues de partout d'Europe : « Vivre et circuler en ville ». Chacune sous notre étiquette, nous sommes rapidement devenues les porte-paroles des cyclistes aux réunions de la mairie puis à la CUB (ex Bordeaux Métropole), deux femmes face à des techniciens (tous des hommes évidemment) qui se côtoyaient déjà depuis longtemps et pensaient nous impressionner avec leur jargon ! J'ai étudié durement pour apprendre leur vocabulaire technique et nous avons fini par être prises au sérieux. En 2004, je suis (enfin) devenue adhérente à Vélo-Cité. Les dix années suivantes, j'ai représenté l'association (dans le cadre du comité directeur de la Fubicy*) aux réunions SNCF à Paris. L'objectif était de trouver des solutions d'aménagements et d'améliorations pour les vélos dans les trains et dans les gares. Tout y était bien structuré, la voix de Vélo-Cité était influente, c'était motivant. Aujourd'hui, à 78 ans, je suis toujours impliquée... en tant que factrice du bulletin ! ».

* Fédération française des usagers de la bicyclette, aujourd'hui FUB



◀ Hélène Desplats, la pionnière.

UNE COURSE HISTORIQUE

Françoise Evenou
Militante active

« Je me souviens d'une anecdote particulièrement amusante, en 1987. En centre-ville les pistes cyclables n'existaient pas, et Hélène Desplats fulminait car elle était dans l'impossibilité d'amener ses enfants à vélo à l'école. Alors elle a eu l'idée, avec le journal *Sud-Ouest*, d'organiser un défi : une « course » entre un vélo et une voiture dans Bordeaux. L'idée était de savoir qui des deux arriverait le premier au point d'arrivée, en respectant tous les stops, feux et autres contraintes de circulation. Le vélo était évidemment autorisé à se faufiler entre les véhicules. Je fus celle qui s'y est collée et le résultat fut sans appel : je suis arrivée première ! Cette action, bien que symbolique, a marqué les esprits. J'espère en tout cas qu'elle a permis de changer doucement les mentalités ».

▶ Septembre 2003 : après l'expérience de 1987, un autre test chronomètre en main, entre la place Mondésir à Mérignac et la place Gambetta. Nous vous laissons deviner le résultat...



BORDEAUX-DELFT ET BORDEAUX-STRASBOURG À VÉLO

Par Christian Padou
Militant actif et membre du conseil d'administration

« Je me souviens de ce premier projet plus que folklorique au départ – le voyage projeté devait se faire non-stop dans un bus affrété pour l'occasion – qui fut au fil des semaines affiné pour le rendre tout simplement réalisable... Je passe sur les difficultés de la mise en place du projet : location d'un bus, recherche d'hébergements et d'accompagnateurs, etc. Le départ eut lieu enfin le 28 avril 1989 dans la cour de la mairie de Bordeaux en présence de M. Chaban-Delmas (à cette occasion Vélo-Cité avait offert à ce dernier un vélo – rose dans mon souvenir ! – et notre maire nous a gratifiés d'un petit tour de la cour pour prouver sa maîtrise de l'engin...). Nous étions donc une trentaine de passionnés engagés dans cette aventure. En trois jours, nous avons rallié le pays des Tulipes. Il y avait toujours une équipe qui pédalait sur la route pendant que les autres se reposaient dans le bus et rechargeaient les batteries (pas encore électriques en ce temps-là). Un autre projet (rejoindre Strasbourg) a vu le jour trois ans plus tard, en 1992. Cette fois l'aventure fut plus modeste tant dans les moyens – une voiture suiveuse avec remorque – que dans l'effectif (10 cyclistes seulement, dont deux tandems). Je garde le souvenir marquant d'une pluie battante le dernier jour, ce qui nous a privés de tout panorama au niveau du col de Schlucht : frustrés, il faudra qu'on y revienne un jour ! »



▲ Trois ans après le Bordeaux - Delft, rebelote pour les intrépides de Vélo-Cité avec Bordeaux - Strasbourg

BORDEAUX-DELFT À VÉLO, L'ACTE FONDATEUR

Par Pierre-Marc Robert
Président de 1987 à 1988

« Je me souviens de cet acte politique fondateur pour Vélo-Cité en 1989. J'avais organisé ce voyage avant tout pour rejoindre un pays, les Pays-Bas, où la pratique du vélo est « roi ». Nous étions accompagnés d'une autre association : *La pédale d'amour*. Elle était constituée de tandems, avec une particularité : devant, au guidon, des personnalités connues (l'un d'eux était l'ancien footballeur Dominique Dropsy) et à l'arrière, des cyclistes aveugles (dont la dextérité en matière de réparation m'a impressionné). Au moment du départ dans la cour de l'Hôtel de ville, le président de *La pédale d'amour* offrit un maillot rouge à M. Valade (premier adjoint de M. Chaban-Delmas) en même temps que je remettais au maire un vélo neuf (avec un lion bien connu dessus), sous les rires de l'assemblée (cf. également texte C. Padou). Le principe du relais permettait un parcours non stop des cyclistes, grâce à un bus dortoir. Notre arrivée à Delft, quatre jours plus tard, a été à la hauteur de nos espérances, reçu en personne par le maire. Mais nous avons été surtout marqués par la place du vélo dans la ville : voies et pistes cyclables se comptaient presque par centaines ! Ce fut un véritable choc et nous avons pris conscience à ce moment là d'une chose fondamentale : l'inexistence de cet état d'esprit, et de ce modèle de civilisation en France. La raison d'être et la mission de Vélo-Cité étaient nées : changer les mentalités des citoyens et des politiques, et travailler à une nouvelle approche du vélo dans la ville. Pour Vélo-Cité et ses membres, plus rien ne serait comme avant. »

UNE HISTOIRE DE U



Guy Lefebvre
Trésorier de 1992 à 1997

« Je me souviens avoir souvent accompagné Michel Baillard toutes ces années aux réunions à la mairie de Bordeaux et à la CUB, avec bien sûr d'autres « vélocitéistes ». L'une de ces réunions a permis d'adopter le « U renversé » (pour attacher son vélo), arceaux installés depuis partout dans la ville. En effet, dans le cadre du choix des mobiliers urbains du tram, le support vélo présenté par le designer de l'époque était très beau mais ne semblait pas répondre aux besoins. M. Juppé nous a donc convié à une réunion à la CUB. Michel, ayant pu se procurer le plan du support, en a réalisé une copie en carton qu'il a emmenée avec son vélo, et plusieurs antivols. Nous sommes montés dans le bureau de Juppé et avons tout posé sur sa table. Michel lui a démontré l'inutilité, la fragilité, et le coût injustifié de ce projet. En lieu et place, Vélo-Cité a proposé son

U renversé, qui a été accepté par le maire et ses collaborateurs ! J'aimerais aussi ici rendre hommage et remercier Marie-Edith Lafon qui a basculé la gestion manuscrite de l'association (sur cahier de la comptabilité) sur informatique. Cela se réalisa au passage du 500^e adhérent. »

▼ Cour de l'Hôtel de ville de Bordeaux, dans les années 80.



LA PÉRIODE MODERNE

Hervé Dugény - Président de 1996 à 1998

« Je me souviens d'une époque révélée extrêmement prolifique en personnalités dont beaucoup deviendront présidents : François Thomas (salut l'ami), Yves Bonnenfant, Didier Féneron et pour le bulletin, Mireille Bousquet-Melou, Daniel Dandreau après Pierre Surun et Patou, et Jean-Paul Joly, tellement présent ! Et tous ceux que j'oublie, pardon. Cette mandature a été celle du tournant vers la période « moderne », après l'énorme travail de nos prédécesseurs : nous avons vécu l'explosion du nombre d'adhérents (de 70 à 200, de mémoire), les premières permanences hebdomadaires au *Molière*, la première Fête du vélo, les premières Journées sans voitures, la naissance du logo de Vélo-Cité avec Christian Gasset et Daniel Dandreau ; nous avons vu arriver Ghislain et Muriel avant qu'ils ne deviennent salariés. Nous avons fait rentrer Michel Baillard (RIP, Michel). Et nous avons commencé à évoquer la nécessité d'avoir un local et un.e permanent.e ; nous pensions à une vélo-École. Mais le boulot accompli par tous nos successeurs est remarquable !

► Christian Gasset et Daniel Dandreau : créateurs du logotype Vélo-Cité avant la refonte de 2019, (cf. logo actuel).



EN QUARANTE ANS PRESQUE TOUT A CHANGÉ

Hans Kremers
Ancien président, adhérent passif

« Je me souviens que dans les années 80, la cour de la mairie de Bordeaux était couverte d'un bitume noir et encombrée par le stationnement des voitures des élus et des employés de la mairie. Quand Hélène Desplats, alors jeune conseillère municipale, a demandé l'installation d'un petit parking vélo dans la cour, tous les prétextes ont été bons pour lui refuser cette demande (inesthétique, pas de place,...). La transformation de la cour qui a suivi bien plus tard est donc aussi spectaculaire que symbolique. Et si les choses ont commencé à bouger c'est aussi grâce à d'autres nombreuses personnes : Jean-Louis Geonget (ingénieur voirie à la CUB) et André Pettinga, (ingénieur de la ville de Delft), mais aussi des adhérents actifs et présidents de l'association : Marie-France Caudéran, Francis Darsonville, Marc Gizard, Dominique Irion, Alain Lamaison, Pierre Lamarque, André Larynie, Annie Ponce, Pierre Robert, Ludovic Teynié, Antoine Vialar, etc. Si Vélo-Cité roule depuis longtemps sur les chapeaux des deux-roues, c'est grâce à ses bénévoles. Sans elles et sans eux Vélo-Cité n'aurait jamais atteint ses 40 ans. Félicitations à eux ! »



▼ Vues de la cour de l'Hôtel de ville de Bordeaux, aujourd'hui.

LE PASSAGE À L'ÂGE ADULTE

Yves Bonnenfant
Président de 2000 à 2002

« Je me souviens que jusqu'à ses quinze ans, Vélo-Cité fut une association un peu « entre soi ». Selon les anciens, ce sont les grèves de décembre 1995 qui ont sonné le réveil du cyclisme urbain, et de son monde associatif. L'association s'est rajeunie, le nombre d'adhérents s'est accru et les militants ont commencé à défricher et déchiffrer les déplacements urbains. Quelques séances de brainstorming visaient à mieux cerner nos objectifs et surtout à définir des priorités. Les moyens matériels étaient extrêmement restreints, les permanences hebdomadaires se passaient au café, et les conseils d'administration d'abord à l'*Athénée* puis chez les uns ou chez les autres. Le passage à l'âge adulte était inéluctable : nous commençons à nous rendre compte que l'énergie militante était insuffisante et la notion de ville à vélo n'était plus une utopie. Merci à Didier Féneron, le trésorier de l'époque, qui a su encaisser la multiplication par 10 du budget et se transformer en chef du personnel et à Michel Duchêne, ancien « Monsieur Vélo » et élu écologiste qui a soutenu nos actions. »

UNE PÉRIODE DE TRANSITION

Eric Leroy
Président de 2004 à 2006

« Je me souviens avoir vécu une période charnière de Vélo-Cité en tant que président. D'une part, j'ai eu la lourde tâche de succéder à Michel Baillard, qui a tant apporté à l'association ; d'autre part, j'ai connu une forme de « professionnalisation » avec l'embauche des premiers salariés et de nouvelles méthodes de gestion. Je garde en mémoire deux faits marquants : le congrès de la FUB en 2005, déjà organisé à Bordeaux. Pour fêter l'événement, nous avons organisé une grande parade dans les rues du centre-ville, qui connut un beau succès populaire. L'autre souvenir est une bataille que nous avons livrée pour obtenir une piste cyclable rue Saint-Genès. Ce fut très compliqué car les riverains automobilistes étaient évidemment partisans d'un double stationnement. Nous avons eu finalement gain de cause, et c'est grâce à des victoires symboliques comme celle-ci que Vélo-Cité avance depuis 40 ans. »

UN SACRÉ TRAC

Didier Féneron Président de 2006 à 2009

« Je me souviens particulièrement de l'opération « Mes courses à vélos » pour promouvoir le « tandem » vélo et commerces de proximité auprès des commerçants, récompensée par un trophée remis par le comité national de promotion du vélo en 2009. Cette action m'a donné l'occasion de m'exprimer devant 1 000 commerçants réunis au théâtre Femina. Ce fut très impressionnant, tout comme, dans un autre registre, la formation d'une demi-journée donnée avec la salariée Muriel Sola à l'ensemble de l'encadrement de la Police nationale. Il faut dire qu'à l'époque il y avait une quasi-impunité des automobilistes garés sur les bandes cyclables et de nombreuses verbalisations des étudiants qui circulaient sur la plateforme du tramway à Talence. Sans parler d'une police réfractaire à nos demandes de mise en place de circulation à contresens et des « tourne-à-droite » aux feux rouges... »



▲ La piste cyclable rue Saint-Genès.

► Retrouvez la suite de ce dossier au prochain numéro et bien d'autres surprises toute l'année sur www.velo-cite.org/40ans.

Vous aimez nos actions ? Soutenez-nous !



- Un bulletin d'informations quatre fois par an.
- L'accès aux ateliers de réparation participatifs.
- Des réductions chez nos vendeurs et réparateurs cycles partenaires.
- Des réductions chez nos partenaires : Citiz Bordeaux (autopartage) & Tout Art Faire (balades culturelles à vélo).
- La participation gratuite à des séances de « remise en selle ».
- Des animations réservées aux adhérents.
- Et la possibilité de participer à des groupes de travail et au fonctionnement de l'association.



16 rue Ausone
33000 Bordeaux

contact@velo-cite.org

Tél. 05 56 81 63 89

velo-cite.org

Retrouvez-nous sur :  | 



VÉLO-CITÉ ACCEPTE LA MONNAIE LOCALE MIEL



Bulletin d'adhésion

Coordonnées

- Nom & Prénom :
- Date de naissance :/...../..... Courriel :@.....
- Adresse :
- Commune : Code postal :

Tarifs cotisation annuelle

Les adhésions couvrent une année civile

- Individuelle : 20 € Petit budget : 5 €
- Famille : 30 € Famille petit budget : 10 €
- Associations : 30 € Entreprises : 50 €
- Adhésion-soutien spécial 40 ans : 100 €*

- Je souhaite recevoir le bulletin en version Papier Numérique
- Boîte à lettre accessible par nos facteurs ? Oui Non
- Famille, nombre de personnes concernées :

Effectuer un don

Déductible à hauteur de 66% de vos impôts sur le revenu

- 20 € 30 € 50€ Autre :

Vous pouvez payer votre cotisation via le site helloasso :

[www.helloasso.com/associations/
velo-cite-bordeaux-metropole](http://www.helloasso.com/associations/velo-cite-bordeaux-metropole)

Par chèque à l'ordre de Association Vélo-Cité et à retourner :

Vélo-Cité Bordeaux - Pôle urbain des mobilités alternatives
16, rue Ausone · 33000 Bordeaux

* Le soutien spécial 40 ans équivaut à un don de 100 €. Il est déductible à hauteur de 66% de vos impôts, soit 33 € après déduction.